

APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre du Master en Ingénierie et Action Sociales Louvain-la-Neuve/Namur,

la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), département social Cardijn de Louvain-la-Neuve, et la Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg (HENALLUX), département social de Namur, recrutent

<p>Un/e formateur/trice pour l'activité d'apprentissage « Législation sociale »</p>
--

Nature de l'activité d'apprentissage

Cours au programme du Master 2 – quadrimestre 1 – 3 crédits – 24H présentiel étudiants

Profil recherché

Master en Sciences juridiques ou de gestion.

Expertise probante de 5 ans minimum en relation avec la matière à enseigner

Atouts :

Expérience de gestion d'organisations dans le secteur non marchand.

Expérience de formation pour adultes.

Description du cahier des charges de l'activité

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- Situer les principaux protagonistes en matière de gestion du personnel ;
- Instaurer une politique de gestion du personnel éthique et concertée ;
- Appliquer les principes, règles et procédures importants de la législation sociale ;
- Ajuster et/ou concevoir des dispositifs de gestion adaptés aux objectifs poursuivis et aux ressources disponibles ;
- Assurer une veille critique et agir sur les dispositifs de gestion ;
- Utiliser des sources d'information pertinentes pour résoudre des questions liées à la gestion du personnel.
- Ajuster les obligations imposées par les pouvoirs subsidiaires aux obligations liées au respect du droit social.

Contenu proposé

Après avoir situé les responsabilités légales et fonctions des acteurs internes et externes à l'organisation, en matière de gestion du personnel, les thématiques suivantes seront abordées :

- Le processus de recrutement et ses incidences juridiques : contrat de travail, temps de travail, subventions, ...
- Le règlement de travail et son influence dans les relations contractuelles ;
- L'entretien de fonctionnement et/ou d'évaluation et son utilisation juridique ;
- Le bien-être au travail ;
- Toute autre matière relevant du droit social, qui donne sens dans des structures du secteur non marchand y compris les plus petites d'entre elles, et dont l'actualité est prégnante.

Cadre pédagogique proposé

Les méthodes pédagogiques actives et l'interdisciplinarité sont une priorité dans le processus de formation :

- Travail des formateurs en équipe et/ou en co-titulariat
- Collaborations entre les formateurs s'appuyant sur la mise en œuvre du référentiel de compétences du MIAS
- Mise au point de modalités d'évaluation multi-référentielle.

Charge de travail

Cette activité représente 24 heures présentiel/étudiants.

Cette charge de travail de 24 MA (Maître Assistant) représente une proportion de 24/480 MA, soit 5% d'une charge temps plein (480 MA/année représentant une charge temps plein).

Sont par ailleurs considérées comme des activités liées à la charge d'enseignement : les préparations de cours, les évaluations, les jurys et délibérations et la participation aux réunions pédagogiques.

Lieu et horaire des prestations

Pour 2019-20 :

HELHa, site de Cardijn, 10 rue de l'Hocaille, à Louvain-la-Neuve.

Si renouvellement du contrat en 2020-21 :

HENALLUX, département social, 10 rue de l'Arsenal, à Namur.

24h de cours en présentiel organisées entre mi-septembre et mi-décembre – par tranches de 4 h – essentiellement des jeudis, de 16H à 20H ou des vendredis, entre 9H et 13H ou 14H à 18H. Exceptionnellement, des samedis.

Nature du contrat

Contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable.

Barème de Maître assistant.

Prise en compte d'une ancienneté de 8 ans maximum pour le personnel contractuel.

N.B : Pour les candidats, actuels membres du personnel de la HELHa ou de la HENALLUX : le contrat sera examiné en fonction du statut actuel.

Dépôt des candidatures

Toute candidature, pour être recevable, doit comporter :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae actualisé

Les candidatures sont à transmettre par courriel pour le 29 avril 2019 au plus tard à Nathalie Calvi, secrétaire du MIAS 1

nathalie.calvi@mias-lln-namur.be

Sélection :

Après une première sélection sur dossiers, les candidat(e)s retenu(e)s pour l'entretien oral seront informé(e)s par téléphone.

Il sera convenu avec le/la candidate d'un rendez-vous pour l'entretien oral qui se déroulera le vendredi 10 mai ou le mardi 14 mai 2019.

Pour plus d'informations sur le Master : <http://www.mias-lln-namur.be/>